



Chance de récupérer mon permis

Par **bakou9_old**, le **09/06/2007** à **19:39**

Bonjour,rnrnJ'ai été interpellé le 22/05 par la BAC 14. La raison est simple, un ami fumait un joint dans mon véhicule. Lors de l'interpellation nous étions a l'arret et n'avions provoqué aucun incident.rnrnS'en est suivi 24h de garde à vue.... pendant lesquelles j'ai eu droit à l'anlayse d'urine et prise de sang. 2.2ng de thc dans le sang.rnrnSuite à ça.... retrait de permis de 6 mois :(rnrnMa question est la suivante : J'ai créé mon entreprise en Mars, pour laquelle j'ai obtenu une aide de l'état. Sans une restitution rapide de mon permis, ma société est voué à l'échec, et retour à la case chômage pour moi. rnrnje vais rédiger un courrier argumentant sur ce fait, espérant une diminution de ma peine. Quelle est ma chance d'être entendu ?rnrnPar ailleurs, devrai je prendre un avocat pour m'aider dans cette démarche ou bien est ce inutile.rnrnMerci d'avance pour toutes les réponses que vous pourrez me donner.rnrncordialement.

Par **Jurigaby**, le **09/06/2007** à **20:02**

Bonjour.rnrnSi je vous dis que prendre un avocat est inutile alors ils vont tous me tomber sur le dos.rnAussi, je ne m'abaisserai pas à ce genre de chose.rnrnBon, pour le reste, vous avez effectivement la possibilité de déposer un recours gracieux (au préfet) ou hiérarchique (ministère de l'intérieur).rnrnMaintenant, ne nous mentons pas, les chances de succès d'un tel recours sont infimes, surtout dans la mouvance politique actuelle.rnrnMaintenant, vous pouvez toujours essayer. A vrai dire, ce serait même plutôt stupide de ne rien tenter.rnrnBon courage et surtout, bonne chance!